



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Trente-sixième session  
Points 6, 7, 16 et 20 de l'ordre du jour

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE AUSTRALE :  
RAPPORT DU GROUPE SPECIAL D'EXPERTS

CONSEQUENCES NEFASTES, POUR LA JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME, DE  
L'ASSISTANCE POLITIQUE, MILITAIRE, ECONOMIQUE ET AUTRE ACCORDEE AUX  
REGIMES RACISTES ET COLONIALISTES D'AFRIQUE AUSTRALE

APPLICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR L'ELIMINATION ET LA  
REPRESSION DU CRIME D'APARTHEID

- a) ETUDE, MENEES EN COLLABORATION AVEC LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE  
LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES, DES  
MOYENS DE FAIRE APPLIQUER LES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES RELATIVES A L'APARTHEID, AU RACISME ET A LA DISCRIMINATION  
RACIALE
- b) MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR LA DECENNIE DE LA LUTTE CONTRE LE  
RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE

Lettre datée du 22 février 1980 adressée au Président de la trente-sixième  
session de la Commission des droits de l'homme par le Représentant permanent  
de la Mission permanente de la République arabe d'Egypte auprès de  
l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève

La délégation égyptienne auprès de la Commission des droits de l'homme a l'honneur  
de vous transmettre ci-joint le texte du communiqué publié par le Ministère des  
affaires étrangères de la République arabe d'Egypte, en date du 19 février 1980, pour  
démentir l'allégation publiée le 17 février 1980 par l'hebdomadaire britannique  
"Sunday Times" selon laquelle l'Egypte serait utilisée comme intermédiaire dans  
le transport d'armes exportées par la France à l'Afrique du Sud.

La délégation égyptienne vous prie de faire circuler cette lettre en tant  
que document officiel de la Commission des droits de l'homme sous les points 6, 7,  
16 et 20 de l'ordre du jour.

(Signé) : Omran EL SHAFEI

TEXTE DU COMMUNIQUE PUBLIE PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

19 février 1980

---

Le Ministère des affaires étrangères de la République arabe d'Egypte dément catégoriquement l'allégation publiée par l'hebdomadaire britannique "Sunday Times", en date du 17 février 1980, selon laquelle l'Egypte serait utilisée comme intermédiaire dans le transport d'armes vendues par la France à l'Afrique du Sud.

L'Egypte n'a aucun intérêt à jouer un tel rôle. La politique égyptienne restera toujours ferme dans sa lutte acharnée contre la discrimination raciale.

L'Egypte qui a rompu de longue date toutes relations avec l'Afrique du Sud, maintiendra cette position et refusera tout contact avec ce régime raciste.